

BIÈVRES

et vous



Le parc de La Martinière
en automne

ACTUALITÉS MUNICIPALES | 9
En avant pour
une nouvelle année scolaire

FOCUS | 20
Août 1944
Bièvres libérée

COMMUNE DE
BIÈVRES



Numéros utiles

Standard / État-civil / CCAS / Affaires scolaires : 01 69 35 15 50

Police municipale : 01 69 35 15 57

Maison de la petite enfance : 01 60 19 10 60

Centre Ratel / Vie associative : 01 69 41 51 30

Médiathèque : 01 69 41 00 22

Espaces jeunes : 01 69 41 51 35

Service des anciens : 01 69 35 15 50

Restaurant scolaire : 01 69 41 19 88

Services techniques : 01 69 35 39 15

Centre de loisirs : 01 69 41 04 10

Versailles Grand Parc : 01 39 66 30 00

Syndicat d'initiative et comité des fêtes : 01 69 85 33 93

Commissariat de Palaiseau : 01 69 31 65 20



Horaires d'ouverture au public

Mairie :

> lundi : 14h30 à 17h30 ;

> mardi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h30 à 17h30 ;

> jeudi : 8h30 à 12h30 ;

> samedi : 8h30 à 12h30

Urbanisme : mardi, jeudi matin et samedi matin

Police municipale :

> lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h et samedi : 8h à 12h



Permanences

Permanence parlementaire de Monsieur Paul Midy :

06 58 58 90 23 - paul.midy@assemblee-nationale.fr

Route de l'Orme à Saint-Aubin sur rendez-vous.

Permanence emploi :

2^e et 4^e jeudis du mois de 9h30 à 12h30

sur rendez-vous au 01 39 20 11 02 ou 06 22 72 11 76

Vitalis, Mission Locale Paris Saclay :

sur rendez-vous au 01 69 35 15 50

Sur rendez-vous à l'accueil de la mairie au 01 69 35 15 50 :

> Permanence écoute handicap :

2^{es} mercredis du mois de 9h à 11h (hors vacances scolaires)

> Conciliateur de justice :

Pour recevoir une aide administrative et/ou juridique

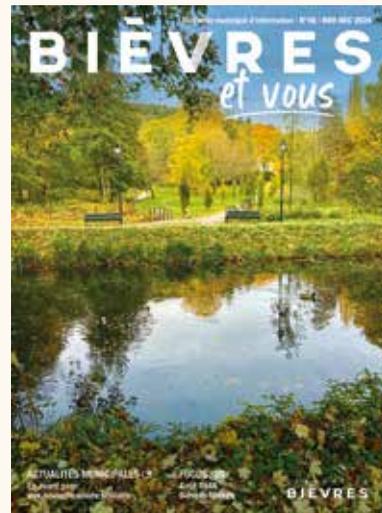
> Écrivain public :

2^e mercredi du mois de 14h30 à 16h30

et 4^e mardi du mois de 9h30 à 11h30

> Avocat : 1^{er} samedi du mois

> Notaire : 1^{er} mercredi du mois



Magazine municipal n°56 édité par la commune de Bièvres

Directeur de la publication :
Anne PELLETIER - LE BARBIER

Conception :
Marine Communication

Impression :
imp. Nord'imprim Steenvoorde

Tirage :
2 400 exemplaires



Crédits photographiques :
Franck Thiébaux (couverture),
Adeline Baret - Didier Venom,
photothèque municipale, associations, istock.

Pour contacter la Commune de Bièvres :

> envoyez un mail à contact@bievres.fr

> envoyez un courrier à Madame le Maire,
Mairie de Bièvres, 91570 Bièvres

> faites un signalement sur l'application mobile
de la Commune : Bièvres l'appli

Retrouvez l'agenda, l'actualité,
les démarches administratives
sur www.bievres.fr

et sur les réseaux sociaux

Facebook [communedebievres](https://www.facebook.com/communedebievres)

Twitter @mairie91570

■ **ÉDITORIAL** | 3

■ **RETOUR
EN IMAGES** | 4-7

■ **ACTUALITÉS
MUNICIPALES** | 8-13

■ **À LA DÉCOUVERTE
DE VOS SERVICES
PUBLICS LOCAUX** | 14

■ **TRAVAUX** | 15

■ **DÉMOCRATIE
LOCALE** | 16-17

■ **DU CÔTÉ DE
VERSAILLES
GRAND PARC** | 18-19

■ **FOCUS :
AOÛT 1994,
BIÈVRES LIBÉRÉE** | 20

■ **DU CÔTÉ DES
ASSOCIATIONS** | 21

■ **ENTREPRENDRE
À BIÈVRES** | 22-23

■ **PRATIQUE** | 22-23

■ **CARNET** | 23



ÉDITORIAL



Chères Biévroises, chers Biévrois,

Notre commune a été sérieusement touchée par les intempéries d'octobre et je pense chaleureusement à ceux d'entre vous dont les maisons ont été inondées. Nous avons déposé une demande pour que Bièvres soit reconnue en état de catastrophe naturelle, nous vous tiendrons informés des suites données à cette demande.

Dans un tout autre registre, nous avons heureusement pu partager de bons moments pour les Journées du Patrimoine, notre traditionnel pressurage des pommes ou encore la deuxième édition des Rétros de la Bièvre. Je remercie LADO, Mani-Vel, la Maison Littéraire de Victor Hugo et l'atelier Alain Ellouz, qui a exceptionnellement ouvert ses portes.

Pour ce mois de novembre, j'attire votre attention sur deux consultations à venir. Le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement concernant les infrastructures de transports routières et ferroviaires sur le territoire de l'Essonne fait l'objet d'une consultation du public jusqu'au 10 décembre inclus ; il est consultable sur www.essonne.gouv.fr Par ailleurs, dans le cadre de la révision de notre PLU, une réunion publique de présentation du projet est organisée le 12 novembre à 20h dans la salle du Conseil municipal.

Durant ces deux mois, le festival de cinéma « Vallée en transition » se déroulera du 5 novembre au 8 décembre dans les communes de Bièvres, Buc, Jouy-en-Josas et Les Loges-en-Josas ; vous pourrez découvrir le premier des plateaux d'humoristes du Bièvres Comédie Club le 15 novembre et comme chaque année, le marché de Noël organisé par le SICF accueillera grands et petits.

Je n'aurai pas l'occasion de m'adresser une nouvelle fois à vous avant l'année prochaine, car la fin de l'année approche déjà ! Je vous souhaite donc dès à présent une belle fin d'année, et je vous rappelle que si nous avons la chance de bénéficier d'un tissu de commerces important pour une commune de la taille de la nôtre, les commerçants ont besoin de nous pour travailler.

Soutenons-les, faisons nos courses à Bièvres. Nos commerçants biévrois ont du talent ; pour Noël, achetez biévrois !

Anne PELLETIER - LE BARBIER

Votre maire

RETOUR EN IMAGES





1 Vernissage de l'exposition "À tire-d'aile" de l'antenne de Bièvres du Photoclub Paris Val-de-Bièvre. Une très belle exposition consacrée aux oiseaux. Bravo !

2 Remise des récompenses aux jeunes qui ont obtenu leur bac avec la mention bien ou très bien ou leur CAP au premier passage, et remise des diplômes du travail en présence de Paul Midy.

3 Le 29 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir à Bièvres le **Comité départemental de basket de l'Essonne** pour sa réunion de rentrée.

4 Cette deuxième édition des Rétros de la Bièvre a remporté un franc succès. Motos et voitures anciennes ou de collection ont fait une halte à Bièvres le 29 septembre pour le plus grand plaisir des amateurs de véhicules. Bravo à l'Association ManiVel et à son Président Éric Tardif pour l'organisation de cet événement, et merci aux bénévoles et aux partenaires, bénévoles eux aussi. Merci à tous les exposants qui sont venus partager leur passion et leur véhicule. Bravo et merci à toutes celles qui ont participé à l'élection de la plus belle pin-up !

Merci à la Fédération Française des Véhicules d'Époque qui a remis le label « Village d'Accueil des Véhicules d'Époque » à notre commune.

5 Le 12 octobre, **les jeunes Conseillers municipaux ont rencontré notre Député, Paul Midy, et Madame le Maire** pour échanger sur leurs projets et leurs idées. Ils ont ensuite assisté au Pressurage des Pommes.

6 Journées du Patrimoine : merci au Musée de l'Outil, à la Maison littéraire de Victor Hugo **a** et à la Fondation Alain Ellouz pour l'Albâtre **b** pour leur participation.

7 Une belle **croisière en Croatie** organisée par Les Amis de Récamier avec les anciens pour découvrir les Merveilles des côtes de Dalmatie.



7



RETOUR EN IMAGES

8



9



12





8 Pendant la **Semaine bleue** consacrée aux personnes âgées, nos anciens ont été conviés à un atelier de réalité virtuelle **a**, à une conférence sur les sept merveilles du monde, au traditionnel thé dansant **b**, à la visite de la CRS1 de Vélizy-Villacoublay **c** pendant laquelle les CRS ont offert à notre centenaire Jean un calot de leur unité **d** et à la visite de l'Assemblée nationale **e**.

9 Les 5 et 6 octobre, le **Domaine de Montéclin a fêté les 50 ans de la Déclaration d'Utilité Publique du Domaine**. L'événement organisé par le SIAB (Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre) en présence des maires de la Vallée et en partenariat avec le poney-club, le Club Canin de la Vallée de la Bièvre, Ecopark Aventure, l'Office National des Forêts et le Rucher de Jouy, a permis aux participants de découvrir l'histoire et les activités proposées sur le domaine. Cinquante arbres ont été plantés pour marquer cette date historique.

10 Samedi 12 octobre, la place de l'église de Bièvres a remonté le temps. Les Amis de l'outil avaient sorti pressoirs, coupe-marc et tonneaux afin d'organiser le **traditionnel pressage des pommes**. Les visiteurs ont pu écraser les pommes dans les pressoirs et déguster le jus sorti des tonneaux. Bravo et merci à tous les bénévoles du LADO.

11 Anniversaires du mois d'octobre à la Maison Récamier avec les 100 ans de notre doyen Jean.

12 Très beau succès pour le **11e Souvenir Pierre Bizieux** le 5 octobre. Plus de 100 coureurs (50 équipes) ont disputé l'épreuve américaine en relais dans le parc Ratel et plus de 35 jeunes des écoles de cyclisme du département.

a de gauche à droite : Françoise Bonfand, Lucas Chenavard, Lucie Petrel, Emeric Da Silva, Guillaume Mathis, Pierre Yves Pignon, Tristan Pignon, Anne Pelletier-Le Barbier, Fabien Bonfand.

b Tom et Mathis chez les moustiques.

c de gauche à droite : Françoise Bonfand, Fabien Bonfand, Anne Pelletier-Le Barbier.



TAXES FONCIÈRES : LA PART COMMUNALE N'Augmente PAS en 2024

Vous avez reçu votre avis d'imposition de taxes foncières pour l'année 2024. Cette année encore, la Commune de Bièvres a choisi de ne pas augmenter la part communale, qui a été maintenue à 35,27 %. Cette stabilité fiscale reflète la persistance d'une gestion budgétaire maîtrisée et rigoureuse.

L'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties en 2024 est due à l'aug-

mentation, par l'État, de la revalorisation forfaitaire de 3,9 % des valeurs locatives, qui sert de base de calcul à la taxe foncière. La valeur locative représente le niveau de loyer annuel théorique qu'une propriété pourrait rapporter si elle était louée.

Les taxes spéciales participent au financement de projets spécifiques, elles sont perçues par la Société du Grand Paris, l'Établissement public Foncier d'Île-de-France et comprennent la taxe additionnelle spéciale



annuelle de la région Île-de-France qui est quasi stable à 0,587 % (0,58 % en 2023).

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est stable depuis 2014.

La Taxe GEMAPI mise en place en 2023 par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a légèrement augmentée et passe à 0,27 % contre 0,123 % en 2023. Elle participe au financement de la Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations.

POUR RENTRER LE SOIR, PENSEZ AU "BUS SOIRÉE"

Lorsque vous rentrez le soir depuis la gare de Versailles Chantier, le "Bus Soirée" affrété par Vélizy Vallée vous raccompagne !

Au départ de la gare de Versailles Chantiers, le Bus Soirée vous propose sept départs du lundi au dimanche de 20h30 à 23h30 vers les arrêts des lignes de bus 11, 15, 32, 33 et 264 dans les quartiers des Loges-en-Josas, Jouy-en-Josas et Bièvres.

Partant du quai G de la gare routière, le Bus Soirée vous assure des correspondances faciles avec les trains (RER C, Ligne V, Transilien N et U, TER) et les bus qui desservent le centre-ville de Versailles (1 et 2).

⊕ d'infos : www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/locales/detail/tout-savoir-sur-votre-nouvelle-offre-de-bus-soiree



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La Commune a engagé une modification de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU est un document vivant qu'il est utile et nécessaire de faire évoluer pour répondre à des besoins ou des obligations. Cette modification arrive quatre ans après l'approbation de la dernière révision générale, elle doit permettre :

- **d'intégrer les documents approuvés par l'État** comme le Plan de Prévention des Risques d'Inondation ou Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre révisé ;
- **de favoriser la rénovation énergétique du bâti existant** en garantissant son intégration dans le paysage et en limitant les nuisances pour le voisinage ;
- **d'adapter certaines dispositions réglementaires** avec notamment, la clarification des règles applicables aux clôtures et l'amélioration de la protection des lisières de massifs boisés ;
- **d'annexer l'actuelle charte des couleurs** de Bièvres et la future charte des enseignes ;
- **d'ajuster les Orientations d'Aménagement et de Programmation ;**
- **d'étudier l'évolution du plan de zonage au niveau du secteur de Montéclin**, qui fera l'objet d'une procédure distincte pour des raisons réglementaires prévues par le code de l'urbanisme. Il s'agit d'une procé-



dure de révision alléger qui portera uniquement sur ce sujet de zonage.

Cette modification s'étendra sur neuf mois. Afin de répondre à vos interrogations et de relayer les sujets qui comptent pour vous, la Commune met en place une large communication à travers les canaux suivants :

- un **registre de concertation** sera tenu à votre disposition aux jours et heures d'ouverture du service de l'urbanisme pour y consigner vos requêtes ou suggestions ;
- une adresse mail : concertation.plu@bievres.fr ;
- un site internet : www.plubievres.fr ;
- un **dialogue sera mis en place** avec les associations agréées qui en auront fait la demande ;
- une **enquête publique** est prévue en février 2025, n'hésitez pas à participer.

POUR EN SAVOIR ⊕

Une réunion publique de présentation du projet de modification et de révision alléger du Plan Local d'Urbanisme (PLU) le **mardi 12 novembre 2024 à 20h** dans la salle du Conseil municipal.



Madame le Maire dans la classe de Madame Espiau.

EN AVANT POUR UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE

Les enfants ont repris le chemin de l'école le 2 septembre dernier. Madame le Maire et Céline Maisonneuve, maire adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires, sont passées dans toutes les classes pour saluer les élèves, se présenter et leur souhaiter une bonne année scolaire ainsi qu'à leurs enseignants.

Cette année, nos écoles accueillent **478 élèves** (480 en 2023) dont **172 à l'école maternelle** (6 classes) et **306 à l'école élémentaire** (12 classes). Nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles enseignantes, **Sophie David** en classe de petite maternelle et **Blandine Thomas** en classe de CM1. Nous souhaitons à chaque élève et à chaque enseignant une année de réussite et de découvertes.

La Commune a procédé pendant les vacances d'été au remplacement des disques durs sur les ordinateurs des écoles et à l'installation de la dernière version de Windows. Ces nouveaux aménagements vont permettre aux élèves et à leurs enseignants d'utiliser des outils informatiques plus performants.

Pour améliorer la qualité d'accueil et de travail des enfants et des enseignants, la Commune a lancé une rénovation et une extension du groupe scolaire Castors bas.

Pour mémoire, ce projet a été initié dès 2019 pour l'extension des classes de l'école maternelle Les Eaux Vives dédiée aux petites sections. Il a été repris après la crise du COVID en intégrant les impératifs de la transition écologique puis étendu, dans une deuxième phase, à l'ensemble des classes primaires ainsi qu'à la salle de mobilité de Castors bas.

Les travaux de la première phase ont consisté à agrandir des locaux de l'école maternelle en s'appuyant sur quatre classes de Castors bas et en construisant salle de restauration, office et salle de mobilité. Débutés en janvier 2023, les travaux se sont achevés fin décembre de la même année.

Les travaux de la deuxième phase consistent à réaliser l'isolation thermique de quatre classes et de la salle de mobilité, rendant indispensable le déménagement des classes de CP, CE1 dès février 2024. L'installation d'une pompe à chaleur dans la salle de mobilité, impossible à chauffer efficacement jusqu'à ce jour, permettra sa pleine utilisation pour l'accueil périscolaire. Les travaux nécessaires à l'accueil PMR ont aussi été réalisés.



478 élèves accueillis

6 classes maternelles

12 classes élémentaires

Cette deuxième phase est en voie d'achèvement. La mise à disposition des locaux est prévue pour janvier 2025 au retour des congés de Noël.

La baisse des dépenses de fluides induite par l'isolation et l'installation de la pompe à chaleur permettra de **réduire les dépenses de la Commune.**

Après le déménagement, **les enfants et les enseignants auront le plaisir de bénéficier d'un cadre de vie totalement rénové**, plus confortable, d'une salle de mobilité utilisable quelles que soient les températures extérieures et d'une qualité de l'air optimisée.



DÉMOCRATIE LOCALE : À LA RENCONTRE DES BIÉVROIS

La Commune propose divers dispositifs pour favoriser la proximité entre les Biévrois et Madame le Maire ou ses adjoints.

Réunions de quartier

Aller à la rencontre des habitants au plus près de chez eux, c'est l'objectif des réunions de quartier. Ces moments de partage et de dialogue sont autant d'occasions pour les riverains et les élus d'échanger sur la vie du quartier et d'évoquer les projets ou les travaux à venir.

Si vous souhaitez que la Commune organise une réunion avec les élus dans votre quartier, n'hésitez pas à adresser un mail à cabinet.maire@bievres.fr ou contactez le Cabinet du Maire au **01 69 35 15 51**

Permanence des élus

- Madame le Maire vous reçoit sur rendez-vous.
> **Contactez le 01 69 35 15 51 ou adressez un mail à cabinet@bievres.fr**
- **NOUVEAU** : Madame le Maire vous reçoit également sans rendez-vous **le 1^{er} lundi de chaque mois de 16h à 18h** à la mairie. **Les prochains rendez-vous** : lundi 2 décembre 2024 - lundi 6 janvier 2025 - lundi 3 février 2025 - lundi 3 mars 2025.
- Les maires adjoints assurent une permanence le samedi matin de 10h à 12h.

Contacteur la mairie

- Pour contacter les services municipaux : contact@bievres.fr
- Sur l'application mobile **Bièvres l'appli**, vous pouvez alerter la mairie en quelques clics en signalant un problème dans l'espace public.



INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES : PREMIER BILAN

Le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF), qui gère les bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE), nous a transmis un premier bilan d'utilisation des infrastructures mises en place à Bièvres.

Pour rappel, la commune est équipée de six bornes : deux bornes de 22 kW sur le parking de la gare, deux bornes de 22 kW sur le parking des écoles,

deux bornes de 24 kW sur le petit parking en face de la mairie.

Pour le premier semestre 2024 :

- Nombre total de recharges : 1 408
> dont 590 pour les deux bornes à 24 kW
> dont 818 pour les quatre bornes à 22 kW
- Énergie totale délivrée : 27 819 kWh
- Distance parcourue par les véhicules rechargés : 185 456 km

CONSULTATION DU PUBLIC : PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

Un projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) concernant les infrastructures de transports routières et ferroviaires de l'État sur le territoire de l'Essonne a été établi pour l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement.

Ce projet de PPBE est mis à la disposition du public par voie électronique, pendant deux mois, conformément à l'article R. 572-9 du Code de l'environnement. Il pourra être consulté jusqu'au 10 décembre 2024 inclus sur le site internet des services de l'État en Essonne :

www.essonne.gouv.fr > Actions de l'État > Environnement, risques naturels et technologiques > Bruit > Bruit des infrastructures de transport terrestre > Cartes stratégiques de bruit et plans de prévention > Les plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

Le public pourra également adresser ses observations à cette adresse : ddt-se-bprn@essonne.gouv.fr

Le dossier pourra être consulté sur demande dans les locaux de la Direction départementale des territoires de l'Essonne.

À l'issue de cette consultation et de l'analyse des observations formulées, le PPBE des infrastructures de transports terrestres de l'État dans le département de l'Essonne sera soumis à l'approbation de la Préfète de l'Essonne.



LA STÉRILISATION DES CHATS, UN ACTE DE PROTECTION

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal.

Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et pour la collectivité. **En quatre ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons !**

Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions et être source de désagréments pour la collectivité.

Les maires peuvent mettre en place une alternative à la fourrière et, en vertu de l'article L211-27 du Code rural et de la pêche maritime, procéder à la capture des chats non identifiés vivant dans leur commune afin de les identifier, les faire stériliser et de les relâcher sur place. Ce dispositif dit « chats libres » résulte généralement d'une coopération avec une association de protection animale et un ou des vétérinaires.

Notre commune s'est rapprochée de l'association « Les Ti'Chats » en raison de son expertise reconnue et de son savoir-faire en matière de régulation et de gestion des populations de chats libres.

L'association « Les Ti'Chats » s'engage à **assurer la capture et à effectuer les opérations d'identification, de vaccination et de stérilisation des chats errants** pour le compte de la commune de Bièvres. L'association vérifiera si l'animal est identifié afin, le cas échéant, de le restituer à son propriétaire.

Les chats capturés qui ne pourront être restitués à un éventuel propriétaire seront amenés chez un vétérinaire au choix de l'association afin que soient réalisées l'identification et la stérilisation. La garde des populations félines concernées sera placée sous la responsabilité de l'association jusqu'à la relâche des chats sur leur lieu de capture.

Les opérations de capture, de transport et de garde d'animaux sont intégralement prises en charge par l'association. De son côté, la



Commune s'engage à régler directement le(s) vétérinaire(s) choisi(s).

Si vous souhaitez **signaler à la mairie un ou plusieurs chats errants**, contactez la Police municipale au **01 69 35 15 57**.

D'ici à la fin de l'année, un lecteur de puce sera disponible à la Police municipale pour lire le numéro ICAD d'un animal divagant et permettra d'identifier son propriétaire.

Pour rappel, les propriétaires de chats sont dans l'obligation :

- **d'empêcher leur animal de "divaguer"** à plus de 200 mètres de leur demeure ;
- **d'identifier leur animal à l'aide d'un tatouage ou d'une puce** en se rendant chez le vétérinaire (Article L212-10 du code rural).

LE CHIEN DE MON VOISIN FAIT TROP DE BRUIT, QUE FAIRE ?

Les aboiements de chiens constituent un tiers des nuisances sonores dans le voisinage. Ils peuvent être une source de conflits entre voisins car ces bruits domestiques constituent des troubles du voisinage importants. En pleine nuit ou en pleine journée, ils portent parfois atteinte à la tranquillité publique.

Il est totalement normal pour un chien d'aboyer et la loi ne condamne pas à proprement parler le fait qu'un chien aboie. Cependant, un aboiement trop fréquent ou trop fort peut faire l'objet de sanctions sous certaines conditions.

Pour faire cesser les aboiements d'un chien, il faut que l'aboiement soit constitutif d'un trouble du voisinage au sens de l'article R1336-5 du Code de la Santé Publique.

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de



l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Quel recours ?

Avant tout, nous vous conseillons d'essayer de **discuter avec votre voisin**. Ce dernier n'a peut-être pas conscience que son chien aboie lorsqu'il n'est pas là, par exemple. S'il est ouvert à la discussion, vous pouvez lui

expliquer qu'il existe des solutions, comme l'appel à un éducateur canin. Vous pourriez également **recourir à un conciliateur de justice** qui pourrait régler le litige à l'amiable gratuitement.

Si la situation n'évolue pas malgré vos efforts, vous avez la possibilité de **faire constater les nuisances par des agents habilités** (policiers ou huissiers). Vous pouvez également collecter les témoignages d'autres voisins susceptibles d'être dérangés par les aboiements.

Vous pourriez ensuite **déposer plainte pour nuisances sonores**.

Les sanctions légales des propriétaires de chien qui ne prennent pas les mesures nécessaires permettant d'éviter une gêne du voisinage sont réglées dans le Code pénal et le Code de la Santé publique. Ces sanctions s'étendent de la simple amende à la confiscation de l'animal.

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : TOUS ACTEURS !

Notre commune n'est malheureusement pas épargnée par les cambriolages et les vols de véhicules. Comme nous l'avions écrit dans le magazine de septembre, de nombreux vols dans et sur les véhicules ont eu lieu cet été dans des communes voisines.

Malgré la présence active de bandes organisées dans notre région (lire ci-contre), le nombre de ces faits n'a pas augmenté à Bièvres grâce à votre vigilance (19 cas de vols dans et sur véhicules entre janvier et août 2023 et 15 cas sur la même période en 2024). Nous vous recommandons de rester très prudents et attentifs. Dans la mesure du possible, gardez votre véhicule dans votre parking ou votre jardin.

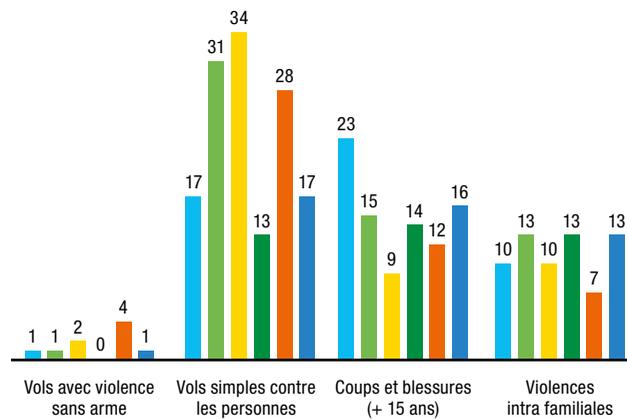
Les statistiques transmises par la Police nationale montrent malheureusement une augmentation des violences sur personnes de plus de 15 ans (coups et blessures volontaires) dans notre commune.

Les faits de violences intrafamiliales qui avaient diminué en 2023 sont de nouveau en recrudescence. Cela s'explique notamment par une plus grande facilité à en parler mais aussi par le fait que davantage de procédures sont ouvertes avec une meilleure

prise en charge des victimes.

Ces violences sont inacceptables, le silence qui les entoure trop souvent l'est également. Si vous êtes victime, des numéros d'urgence comme le **3919**, des administrations et des associations locales sont organisées pour vous porter secours et vous aider. Vous trouverez leurs coordonnées sur www.bievres.fr/violences-conjugales-sexuelles-ou-sexistes. Madame le Maire, Virginie Brec, Conseillère municipale, et le service social de la commune sont également à votre écoute.

La mise en place des **référénts de quartier dans le cadre de la « participation citoyenne »**, la poursuite de l'**Opération Tranquillité Vacances** par la Police nationale ainsi que l'**augmentation du nombre de caméras de vidéoprotection** depuis quelques années sur notre territoire contribuent indéniablement à réduire le nombre de faits.



Restez vigilants : attention aux faux démarqueurs, aux repérages téléphoniques, aux arnaques téléphoniques, SMS et mails (lire ci-dessous), aux marques et signes devant votre domicile ou dans votre quartier...

Vous êtes invités à suivre la **règle des "3S"** :

- **Sécuriser votre habitation**
- **Surveiller votre environnement proche**
- **Signaler toute présence suspecte.**

Si des signes manifestes vous alertent, nous vous invitons à **prévenir la Police nationale** rapidement en téléphonant au **17** ou en contactant la **Police municipale au 01 69 35 15 57** pendant les heures d'ouverture.

N'hésitez pas à contacter la Police municipale pour rejoindre le **réseau des bénévoles du dispositif « participation citoyenne »**.

ARNAQUES : DES TECHNIQUES DE FRAUDE DE PLUS EN PLUS SOPHISTIQUÉES

Partout en France, de nombreuses personnes sont victimes d'arnaque par mail, téléphone ou SMS. Soyez très vigilants !

Faux SMS d'un enfant qui demande un virement urgent

La victime reçoit un message par SMS, ou autre messagerie instantanée, d'un numéro inconnu mais de quelqu'un qui prétend être son enfant. Le prétendu enfant demande à être contacté par message sur un autre numéro. Il explique que son téléphone a été volé, perdu ou cassé. De ce fait, il doit utiliser un autre téléphone et n'a plus accès à ses comptes bancaires. Il demande à son parent de l'aider à régler par virement une facture urgente. Pour cela, il transmet un numéro IBAN. Le parent s'aperçoit trop tard que son enfant n'a pas égaré ou cassé son téléphone et ne lui a rien demandé.

- **Ne répondez pas !** Ce message à caractère impersonnel est une arnaque envoyée à des milliers de personnes dont le numéro de téléphone a pu être trouvé sur Internet.
- **N'envoyez jamais d'argent avant d'avoir formellement identifié votre interlocuteur.**
- **Appelez directement votre enfant** sur son numéro de téléphone habituel.

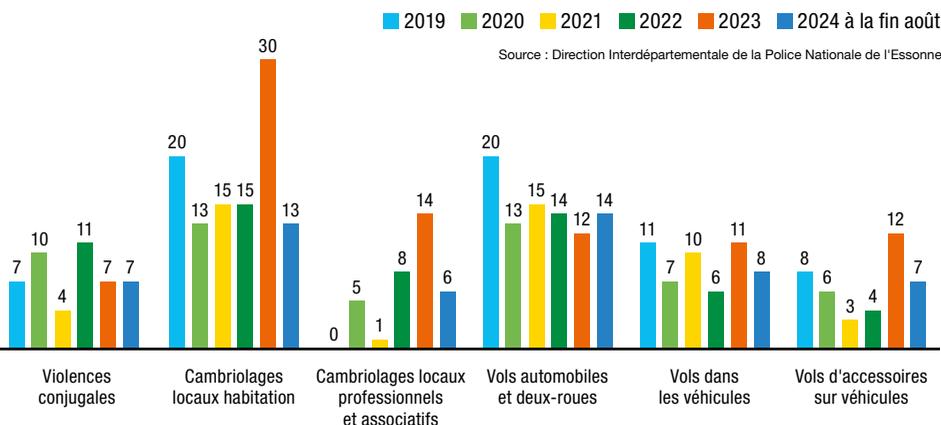
Fraudes financières

Les tentatives de fraude financière sont nombreuses et de plus en plus complexes à détecter. Dans une majorité de cas de fraudes, les escrocs prennent contact avec leur victime en usurpant le site internet ou le numéro de téléphone de leur banque, pour obtenir des informations confidentielles et lui faire valider des opérations frauduleuses sur ses comptes.

- **Jamais un conseiller de votre banque ne vous demandera de lui communiquer votre mot de passe, des codes de confirmation ou encore d'effectuer des actions de validation ou d'annulation d'opérations sur votre application bancaire pour de supposées fraudes en cours sur vos comptes.**
- De même, **il ne vous sera jamais demandé par votre banque de lui communiquer le code secret de votre carte bancaire**, ni de la remettre à un coursier ou toute autre personne envoyée pour la récupérer.

Pour limiter les risques de fraude à la carte bancaire, prenez les précautions suivantes :

- **méfiez-vous des appels ou messages (SMS...) alarmants** qui semblent provenir de votre banque vous informant d'opérations frauduleuses sur vos comptes et qui vous amènent à communiquer des informations personnelles et/ou bancaires ;



BRAVO AUX POLICIERS DE NOTRE SECTEUR

La Police nationale nous a informés que depuis le mois de février 2024 plusieurs centaines de vols d'accessoires (caméras de recul, pare-chocs, phares...) sur des véhicules étaient constatés dans le ressort de la circonscription de police nationale de Massy-Palaiseau. 145 victimes ont été recensées. Les vols ont été commis principalement sur les villes de Palaiseau, Massy, Bièvres, Igny et Verrières-le-Buisson mais également en dehors des limites départementales à Antony. L'enquête a été confiée à la Brigade des Atteintes aux Biens du Service local de police judiciaire de Massy-Palaiseau.

Les surveillances physiques et les exploitations vidéos ont permis d'identifier l'équipe de malfaiteurs et d'esquisser le rôle de chacun : pour le démontage, lieu de stockage... Différents éléments de l'enquête montrent les lieux de stockage des pièces volées et des annonces sur le site Le Bon Coin proposant la revente des objets volés.

Parmi les mis en cause identifiés cinq individus ont été placés en détention provisoire dans l'attente de l'audience, trois ont été placés sous contrôle judiciaire et un a été condamné à un an de détention sous surveillance électronique.



- **ne répondez jamais à un mail vous demandant vos coordonnées bancaires**, même s'il semble provenir d'une administration ou d'une banque ;
- **ne communiquez jamais vos identifiants et mots de passe**. Ne validez en aucun cas des opérations dont vous n'êtes pas à l'origine même si votre interlocuteur prétend qu'il s'agit de les annuler.
- **Vérifiez l'information par vous-même en contactant votre banque**. Il est recommandé de ne jamais utiliser le lien ou le numéro de téléphone inséré dans un message non sollicité. Ce moyen permet aux fraudeurs d'obtenir vos informations confidentielles.
- **Faites sans délai opposition à votre carte bancaire et déposez plainte** au commissariat de police ou par écrit au procureur de la République du tribunal judiciaire en fournissant toutes les preuves en votre possession.

Vous pouvez être accompagné gratuitement :

- **France Victimes au 116 006** (appel et service gratuits), numéro d'aide aux victimes du ministère de la Justice. Service ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 19h ;
- **Info Escroqueries du ministère de l'Intérieur au 0 805 805 817** (appel et service gratuits). Le service est ouvert de 9h à 18h30 du lundi au vendredi.



STATIONNEMENT

Nous vous rappelons que les **zones rouges sont réservées aux stationnements limités à 20 minutes** avec affichage d'un disque de stationnement.

Elles permettent une meilleure rotation des véhicules et un accès facilité chez nos commerçants.

Le marquage au sol et les panneaux permettent de différencier les zones bleues ou rouges.

ACCUEIL DU PUBLIC

L'accueil de la Mairie sera fermé les **samedis 2 novembre** et **28 décembre**.

La médiathèque sera fermée le **samedi 2 novembre** et les **mardis 24 et 31 décembre**.

COLLECTES DE SANG 2025

La prochaine collecte aura lieu à Bièvres le **mardi 12 novembre** de 15h à 19h30 salle des Hommeries.

Pensez à vous inscrire sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>
Cinq collectes sont programmées en 2025. N'hésitez pas à bloquer ces dates dans votre agenda :

14 janvier, 16 avril, 24 juin
24 septembre et 9 décembre.

EN BREF...



■ À LA DÉCOUVERTE DE NOS SERVICES PUBLICS LOCAUX

Article proposé dans le cadre de la démarche Commune Citoyenne

N°10 • SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ESSONNE (SDIS 91)



Le SDIS de l'Essonne est un établissement public territorial. Organisme autonome financé à 98 % par le Conseil départemental de l'Essonne, il participe à la politique de sécurité et de solidarité engagée par le département.

Son conseil d'administration, composé de 44 élus territoriaux, est présidé par Guy Crosnier, conseiller départemental du canton d'Etampes. **Le SDIS est placé sous l'autorité de la Préfète ou des maires** concernant ses missions de prévention, de secours et de lutte, et sous celle du président du Conseil d'administration s'agissant de son fonctionnement administratif et financier. Ce lien resserré favorise la mutualisation d'actions et de moyens tout en permettant une distribution des secours de qualité et équitable, pour tous les Essonnais. Depuis octobre 2021, le Contrôleur général Patrick Vailli, assure les fonctions de Directeur départemental.

Pour réaliser l'ensemble de ses activités, le SDIS 91 est doté d'infrastructures modernes et performantes :

- **l'école départementale d'incendie et de secours pour la formation de sapeurs-pompiers**, à Fleury-Mérogis, qui forme chaque année 2 600 sapeurs-pompiers et personnels administratifs, techniques et spécialisés ;
- **la plateforme départementale de secours mutualisés** qui regroupe les sapeurs-pompiers (18, 112) et le Samu (15), qui gèrent en commun certaines communications à caractère sanitaire, le pôle « Médecins » qui s'occupe de la régulation médicale avec des généralistes et des urgentistes ;
- **la plateforme logistique départementale** qui réceptionne, contrôle, stocke et distribue l'équipement, les matériels incendie et logistiques ;
- **la pharmacie à usage intérieur** qui gère l'approvisionnement médico-secouriste et médical, maîtrise les coûts et procédures d'achats et unifie le flux d'acheminement vers les Centres de Secours et d'Incendie.

En Essonne, le SDIS regroupe 50 centres d'incendie et de secours :

- **4 centres de secours principaux (CSP)** qui assurent la couverture d'un bassin et doivent être opérationnels en permanence.
- **32 centres de secours (CS)**, permettant la couverture des risques courants (dont le Centre de Secours et d'Incendie de Bièvres) et assurent un complément de couverture de proximité et une réserve départementale en cas de gros sinistre.
- **14 centres de première intervention (CPI)** qui assurent un complément de couverture de proximité et une réserve départementale en cas de gros sinistre.

Chaque centre est rattaché, en fonction de sa situation géographique, à l'un des quatre groupements du département. Le PC de commandement du groupement Nord est situé à Palaiseau, celui du groupement Est à Evry, celui du groupement Centre à Arpajon et celui du groupement Sud à Etampes.

La prévention : le groupement prévention instruit les dossiers lors des procédures de délivrance de permis de construire et lors des autorisations de travaux, anime les commissions de sécurité avant l'ouverture des établissements recevant du public.

En France, environ 200 000 sapeurs-pompiers volontaires ont choisi cet engagement citoyen et le volontariat représente 80 % des effectifs de sapeurs-pompiers.

En Essonne, 1 709 volontaires ont choisi cet engagement en plus de leur vie professionnelle et familiale. Grâce à eux, le maillage des secours sur l'ensemble du territoire reste équitable et de qualité.



À Bièvres, 31 pompiers sont volontaires sous le commandement du lieutenant hors classe **Olivier Jouhannet** qui est à la tête également du CIS de Massy-Igny (Igny, Massy, Saclay, Vauhallan, Verrières-le-Buisson, une partie de Palaiseau et Bièvres).

Les formateurs de 24 sections essonnaises accueillent 430 jeunes de 13 à 17 ans les mercredis et samedis après-midi. Il s'agit des sections de jeunes sapeurs-pompiers (JSP). **À Bièvres, 10 jeunes se sont engagés auprès des JSP** pour la saison 2023/2024.

En 2023, le Centre de Secours de Bièvres a réalisé 410 interventions : 291 secours à la personne, 65 accidents, 31 incendies et 23 opérations diverses.

CHIFFRES CLÉS 2023 POUR LE DÉPARTEMENT

- **258 sollicitations** en moyenne chaque jour
- **94 268 interventions** pour l'année
- **1 084 appels** décrochés en moyenne chaque jour
- **1 958 sorties** réalisées par les véhicules d'appui médical, le service de santé et de secours médical
- **11 721 victimes** prises en charge

L'APPLI MOBILE : UN OUTIL PRÉCIEUX POUR IDENTIFIER ET RÉSOUDRE LES PROBLÈMES SIGNALÉS

Depuis le lancement de l'application mobile « Bièvres, l'appli », les Biévriens ont la possibilité de relever et transmettre au bon service municipal un dysfonctionnement dans l'espace public dans les domaines de la propreté, de l'éclairage ou des espaces verts notamment.

Nous avons reçu 2 972 signalements au total depuis 2019. Sur la totalité des signalements, 2 003 signalements (67 %) concernent des demandes d'intervention pour les services techniques communaux dont :

- 20 % sur la voirie
- 19,7 % pour l'éclairage public
- 13,7 % pour les espaces verts
- 11 % pour la propreté
- 10,6 % pour les dépôts sauvages
- 7,5 % pour le mobilier urbain
- 6,3 % pour les bâtiments communaux
- 5,2 % pour la signalisation
- 2,8 % pour l'eau et l'assainissement
- 2,1 % pour les tags



N'hésitez pas à télécharger Bièvres l'appli !

C'est également le cas pour les signalements qui nous sont adressés et traités par la Police municipale ou le service de l'urbanisme pour des problématiques de stationnement, d'animaux, de transports...

Pour les services municipaux, l'intérêt des signalements est multiple.

Les signalements sont dirigés directement dans les bons services grâce au choix de la rubrique. La géolocalisation et la photographie attachée au signalement d'un habitant permettent à la fois de bien identifier l'emplacement

de l'intervention mais aussi de mieux la préparer en évaluant visuellement les moyens nécessaires à la résolution du problème. Chaque signalement fait l'objet d'une action des agents des services techniques, qui font toujours leur possible pour intervenir dans les délais les plus courts.

LE SIAVB TRAVAILLE À LA RECONQUÊTE ÉCOLOGIQUE DE LA BIÈVRE ET DE SES AFFLUENTS

Le SIAVB intervient tout au long de la Bièvre avec de nombreux chantiers de renaturation. Après la renaturation réalisée au bassin des Damoiseaux à Bièvres en 2019, le SIAVB intervient depuis quelques semaines à proximité de la chute Récamier, à la hauteur du chemin des Prés de Vauboyen.

Ces opérations consistent à rendre aux cours d'eau leur caractère naturel afin de répondre aux exigences réglementaires, à favoriser la biodiversité et le développement de la vie aquatique et améliorer le cadre de vie des habitants de la vallée.

Après avoir réalisé des travaux d'assainissement pour laisser une emprise suffisante au nouveau tracé du cours d'eau renaturé, le SIAVB procède depuis la fin de l'été :

- à la suppression de la chute Récamier pour le rétablissement de la continuité écologique ;
- au terrassement et au reméandrage du lit de la rivière sur environ 500 mètres ;
- à la pose d'une canalisation pour maintenir l'alimentation du bras mort ;
- à la végétalisation des berges et des talus (dont 140 arbres environ)
- à la création d'une zone humide en bordure du cours d'eau.



Ces travaux nous offriront un espace naturel de qualité qui s'intégrera parfaitement au site classé de la Vallée de la Bièvre.

Coût prévisionnel des travaux (à la charge du SIAVB) : 565 000 euros HT financés à 80 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



☎ SIAVB : 01 69 33 10 10 - www.siavb.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

EXPRESSION DES CONSEILLERS MAJORITAIRES

Visiblement, tout n'est pas transparent

Comment partager fidèlement les informations relatives au budget, aux projets immobiliers, aux évolutions structurantes de la commune, aux travaux et aux changements de votre quotidien ? C'est un casse-tête auquel nous nous efforçons de répondre en permanence. Le cycle de vie d'une donnée n'est pas toujours maîtrisable et cela nous amène parfois, pourtant avec certitude et honnêteté, à démentir ultérieurement ce que nous avons dit. Alors où se cache la malice dans tout ça ? La solution la plus saine que nous ayons trouvée est de rester prudents en préférant fournir des informations fiables plutôt que de vous noyer, voire vous perdre.

Comme si cela ne suffisait pas, certains s'efforcent néanmoins de nous occuper davantage en utilisant cette méthode de l'information ponctuelle qui, sortie de son contexte, ne peut que relancer le débat. Heureusement pour nous, les Biévrois n'ont pas la mémoire courte, ce qui nous évite de réexpliquer certains sujets déjà largement abordés dans nos précédentes publications tels que la Police municipale qui reprend des forces, des dotations qui diminuent, des coûts des matériaux qui explosent ou un contrat de mixité sociale en cours d'éla-

laboration avec l'État mais à ce jour toujours pas signé.

Ce qui pourrait apparaître comme un manque de transparence et qui pourrait rimer avec machination, n'est que le reflet d'une difficulté chronique des collectivités à maîtriser l'instabilité du monde actuel. Malgré toute l'attention que nous pouvons porter à nos projets et la réactivité dont nous faisons preuve, Bièvres ou pas Bièvres, pas de faveurs, nous sommes fréquemment mis au pied du mur et devons y faire face avec contrariété.

Vous avez compris maintenant qu'en publiant ce magazine nous prenons quelques risques. Depuis cet instant de rédaction jusqu'au moment où vous le lirez, certaines informations auront peut-être évolué. C'est une course sans fin vers la vérité où toute justification devient suspecte et où aucune information ne devient constructive. Seul le temps permet de juger les bonnes ou mauvaises actions. Il ne faut pas se laisser aller à la simplicité du sensationnel à coups de scoops qui, en balayant avec ingratitude le travail fourni dans l'ombre par de nombreuses personnes, ne fait que troubler les esprits et réduit au mépris les efforts de chacun.

Christelle de Beaucorps, Amine Patel, Caroline Bougot, Hubert Hacquard, Céline Maisonneuve, Marc Labelle, Chehrzade Ainseba, Benoist Berthier, Marie Brucelle, Philippe Baud, Danièle Boudy, Arnaud Desbois, Virginie Brec, Denis Lenormand, Dorothee Brénéol, Paul Parent, Dan Atlan, Marianne Ferry, Frédéric Elleboode, Caroline Noguès, Marc Suspize, Sophie Dubois, François Devemay

EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

Bièvres, miroir du pays

Les finances publiques du pays sont globalement mal en point. Bien sûr, seules des réformes structurelles à l'échelon national permettront d'aligner les dépenses sur la réalité de l'économie française. Mais même à la modeste échelle de Bièvres, des améliorations concrètes sont possibles. La bonne volonté ne manque pas comme le prouvent les réjouissantes animations et actions solidaires réalisées avec des moyens limités mais efficaces !

Colère face à une mauvaise gestion assumée

L'extension du gymnase avait coûté 50% de plus que prévu. La maison médicale -pourtant toute neuve- continue d'exiger des « réparations » à la commune (200 000€ en 2024). Le nouveau club house du tennis n'est pas encore terminé mais il va coûter au moins 50% de plus que prévu initialement (soit plus de 500 000€ en tout). Les travaux de la Grange aux Fraises n'ont pas démarré que le coût estimé passe brutalement de 1 000 000€ à 1 600 000€. Les travaux de la ferme de Gisy vont coûter au moins 30% de plus que prévu et dépasser allègrement 1 000 000€. L'imprévision et la mauvaise gestion des chantiers coûtent extrêmement cher à la Commune. Directement ou indirectement, le gaspillage se fait au détriment de chaque Biévrois. En ces temps de disette budgétaire,

on pourrait s'attendre à des efforts pour que l'argent public soit correctement géré. Mais non ! les réponses de notre édile restent toujours les mêmes « pas de chance, on ne pouvait pas prévoir, les travaux coûtent toujours plus chers... ». Inlassablement, nous proposons des méthodes, des solutions, des options, pour améliorer les choses. Mais non ! mieux vaut se tromper volontairement que d'écouter.

Quelques instants rafraichissants et solidaires

Heureusement, plusieurs associations nous démontrent qu'avec peu de moyens il est possible de passer de bons moments. Voitures anciennes, expositions photos et sculptures, théâtre, collecte du miel avec les apiculteurs, réjouissons-nous de ce dynamisme et de la bonne humeur communicative de ces généreux bénévoles !

La guerre en Ukraine se prolonge à nos portes. Les Ukrainiens démarrent leur troisième hiver sous les bombes. Grâce à de nombreux dons et l'engagement de splendides bénévoles, les habitants de Bièvres soutiennent inlassablement leur effort.

Le bien ne fait pas de bruit mais il est efficace !

Pour terminer, nous nous associons de bon cœur aux opérations de sensibilisation Octobre Rose et Novembre Bleu (Movember).

Florence Curvale, Emmanuel Michaux, Emmanuel Payraud

EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES

Après les grandes vacances, nous avons tous repris la classe le 2 septembre.

Le 12 octobre, nous avons eu le plaisir d'échanger avec le Député Paul Midy et Madame le Maire et nous les avons ensuite accompagnés au Pressurage des pommes.

Les **élections des futurs Conseillers municipaux** auront lieu le jeudi 12 décembre dans la salle du Conseil. Quatre élèves de CM1, deux filles et deux garçons, seront élus.

Les élèves qui sont intéressés devront s'inscrire et ensuite faire une campagne auprès de tous les élèves pour se présenter et expliquer quelles sont leurs idées.

Tous les CM1 qui souhaitent investir du temps et proposer de nouveaux projets pour les enfants, les jeunes mais aussi pour toute la commune sont les bienvenus.

Nous organisons **une collecte de jeux de société**. Si vous avez des jeux complets et en bon état et dont vous n'avez plus l'usage,

apportez-les à l'accueil de la mairie. Nous les mettrons dans l'espace ludothèque à Ratel.

Nous avons aussi le plaisir de vous inviter à partager un **après-midi jeux de société dans la salle de spectacle à Ratel le samedi 30 novembre de 14h à 19h** avec chocolat chaud, chamallow et feu de cheminée.

Des jeux de société seront à disposition mais chacun est libre d'apporter ses jeux pour les faire découvrir aux autres participants.

Alicia, Amnay, Arthur, Awa, Célestine, Clément, Oscar, Raphaël, Sixtine, Victoire, Victoria

CONSEILS MUNICIPAUX / DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2024

- 2521 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Elise Princesse Courageuse > **unanimité**.
- 2522 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne (SDIS 91) > **unanimité**.
- 2523 - Octroi d'une subvention de 159 049,45 € au bailleur social Versailles Habitat pour la création en construction neuve de 19 logements sociaux de droit commun sis 3-5 rue Antoine > **Majorité avec un vote contre et deux abstentions**.
- 2524 - Renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux et de remboursement de frais d'occupation de locaux et de prestations de service au profit de l'École de musique de Bièvres > **unanimité**.
- 2525 - Décision modificative n°1- modification du budget principal > **majorité avec trois votes contre**.
- 2526 - Admission en non-valeur > **unanimité**.
- 2527 - Délégation à Madame le Maire de l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de moins de 100 € > **majorité avec un vote contre et deux abstentions**.
- 2528 - Corrections sur exercices antérieurs - reprise d'amortissements > **unanimité**.
- 2529 - Autorisation donnée à Madame le Maire de demander l'aide du Contrat d'Aménagement Régional de la Région Île-de-France > **unanimité**.
- 2530 - Approbation de l'extension de périmètre du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Île-de-France (SIFUREP) > **unanimité**.
- 2531 - Retrait de la commune de Carrières-sur-Seine du SIFUREP > **unanimité**.
- 2532 - Approbation de la liste des membres du CCAS > **unanimité**.
- 2533 - Liste des emplois et les conditions d'occupation des logements de fonction > **unanimité**.
- 2534 - Convention pour l'utilisation du SIRH du Centre Interdépartemental de Gestion de la grande couronne par la commune dans le cadre de son affiliation > **unanimité**.
- 2535 - Autorisation donnée à Madame le Maire de signer une convention de prestation de service avec le cabinet ECO2S expert en recherche de subventions pour financier le système de vidéoprotection de la commune de Bièvres > **unanimité**.
- 2536 - Autorisation donnée à Madame le Maire de signer avec LOGIAL-COOP les avenants aux baux à construction portant sur les terrains sis 10 et 12 avenue de la Gare, d'autoriser la division de ces terrains, et de céder au SIAVB les lots ainsi détachés en vue des travaux de reméandrage de la Bièvre > **unanimité**.
- 2537 - Avis sur la révision du plan local d'urbanisme arrêtée par le conseil municipal de Jouy-en-Josas le 03 juin 2024 > **unanimité**.
- 2538 - Avis sur le projet arrêté de Plan des Mobilités en Île-de-France (PDMIF) > **unanimité**.
- 2539 - Avis sur le Plan Local de l'Habitat 2024-2030 arrêté par le Conseil communautaire de l'agglomération Versailles Grand Parc le 25 juin 2024 > **majorité avec trois votes contre**.
- 2540 - Demande de fonds de concours pour la réalisation d'aménagements cyclables : chaudières sur la route de Gisy prévus dans le cadre du schéma directeur des pistes cyclables de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc > **unanimité**.

📄 Lisez l'intégralité des délibérations sur www.bievres.fr

> Le prochain Conseil municipal est programmé le **17 décembre 2024**.



ACCÈS À L'ÉCOPPOINT

L'Écopoint de Bièvres est ouvert du vendredi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (ouverture jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus) et fermé les jours fériés.

Pour rappel, il est réservé aux habitants (particuliers*) de Bièvres et Jouy-en-Josas sur présentation de la carte de déchèterie de Versailles Grand Parc. Chaque carte est personnelle et engage la responsabilité de son détenteur.

Pour obtenir votre carte, faite une demande :

- par internet sur versaillesgrandparc.fr ;
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc :
6 avenue de Paris - 78000 Versailles ;
- auprès de l'agent d'accueil lors de votre première visite.



* Les professionnels doivent se rendre à Buc ou à Bois d'Arcy.

TRÊVE HIVERNALE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La dernière collecte hebdomadaire des déchets végétaux aura lieu le **lundi 9 décembre**. Elle reprendra son rythme hebdomadaire à partir du 10 mars 2025.

Pendant la trêve hivernale, vous pourrez **composter vos déchets ou les apporter à l'Écopoint**.

Une collecte des sapins sera organisée après Noël avec dix points de collecte à Bièvres :

- Mairie
- Hommeries : parking à droite de l'espace vert
- Couture : au bout de l'Allée de la Ferme
- Croisement rue des écoles - allée des castors
- Parking de la Gare
- Chemin Cholette (à côté du panneau d'affichage de la mairie)
- Contre-allée Mignotte
- Parking du Moulin de Vauboyen
- Allée des Primevères
- Rue des Prés



CONTRÔLE DE CONFORMITÉ ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de sa compétence en assainissement et de sa lutte pour l'amélioration de l'environnement, Versailles Grand Parc réalise des contrôles de conformité d'assainissement collectif dans les rues de notre commune.

Cette opération a pour objectif de vérifier la bonne utilisation du réseau public d'assainissement par les usagers et, le cas échéant, d'identifier les rejets non conformes. La Société SEFO, située à Andresy, est mandatée par Versailles Grand Parc pour réaliser cette prestation et peut prendre contact avec vous **par courrier** pour programmer un rendez-vous de contrôle à votre domicile.

Les contrôles sont entièrement pris en charge financièrement par la collectivité.



Ils sont gratuits et obligatoires.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le prochain conseil communautaire se tiendra le **mardi 26 novembre à 19h** à l'hôtel de ville de Versailles. L'accès est ouvert au public.

T.R.I. VGP : L'APPLICATION DÉDIÉE AU TRI, AU RECYCLAGE ET À L'INFORMATION SUR LA GESTION DE VOS DÉCHETS !

Jours de collecte, horaires, déchèteries, consignes de tri... Retrouvez en un seul endroit une information personnalisée selon votre lieu d'habitation grâce à l'appli « T.R.I. VGP » de Versailles Grand Parc.

Ne manquez rien, activez les notifications ! L'application délivre des informations en temps réel sur les modifications d'horaires ou fermetures de déchèteries, les reports de collecte à votre adresse, ou des mesures spéciales prises par Versailles Grand Parc.

A téléchargez sur votre smartphone ou à consulter sur bievres.fr ou versaillesgrandparc.fr



MA POUBELLE À LA LOUPE !

Aujourd'hui, chaque habitant de Versailles Grand Parc produit en moyenne **450 kg de déchets par an**, dont près de la moitié part directement dans la poubelle à ordures ménagères (OM), soit **189 kg par an par habitant**.

Les $\frac{3}{4}$ de nos déchets n'ont pas leur place dans notre poubelle et auraient pu être valorisés s'ils avaient été triés.

Mieux trier, un premier geste pour réduire mes ordures ménagères !

En ayant le bon geste de tri, nous pouvons réduire la quantité de déchets dans notre poubelle, et ainsi réduire le coût financier et environnemental de la logistique (transports, traitement, incinération, enfouissement).

À chaque déchet sa solution !

Les emballages et papiers doivent être déposés dans votre bac jaune. Ainsi, c'est 25 % de votre poubelle qui pourront être valorisés grâce au recyclage !

Les déchets de cuisine et de jardin sont les bienvenus dans vos lombricomposteurs, composteurs individuels et collectifs. L'Agglo offre la formation et le matériel pour les valoriser ; pour plus d'informations, rendez-vous sur www.versaillesgrandparc.fr > au quotidien > en route vers le zéro déchet > le compostage

Les vêtements, électroménagers, piles, médicaments... doivent être rapportés aux bons endroits (déchèteries, points de collecte dédiés, associations...). Ils sont valorisés, redistribués ou traités de façon adaptée.



Voici quelques exemples pour réduire les emballages et suremballages :

- vous rendre dans les commerces de proximité avec vos sacs et contenants ;
- privilégier la vente en vrac ;
- éviter les portions individuelles et investir dans des contenants réutilisables ;
- favoriser le « fait maison ».

66 kg de déchets compostables

55 kg d'ordures ménagères

45 kg d'emballages et papiers

17 kg de déchets informatiques, électroménagers et textiles

6 kg d'emballages en verre



Et pour tous **les objets qui pourraient avoir une deuxième vie**, n'hésitez pas à les apporter dans les ressourceries alentour :

- Les ressourcers à Jouy en Josas ;
- L'Île aux ressources à Sceaux ;
- La ressourcerie de Loisirs à Vélizy ;
- Déchetterie Ressourcerie à Buc ;
- Déchetterie Ressourcerie du SIOM à Saclay ;
- La recyclerie sportive à Massy ;
- La p'tite boutique des créneaux à Chaville ;
- Trouve-tout à Viroflay ;
- RessourcesetVous à Guyancourt ;
- Emmaus à Longjumeau.

Prochainement un espace ressourcerie sera disponible à l'Écopoint de Bièvres. Nous travaillons sur la mise en place d'un partenariat avec une association pour la gestion de ce nouveau service. Restez à l'écoute !

Par ailleurs, vous pouvez **déposer vos livres en bon état dans les boîtes à livres et vos vêtements à la borne Relais** à l'écopoint. Une autre borne relais sera installée prochainement sur le parking des écoles.

AOÛT 1944 BIÈVRES LIBÉRÉE

LE 6 JUIN 1944, LES FORCES ALLIÉES ONT LANCÉ L'UNE DES OPÉRATIONS MILITAIRES LES PLUS IMPORTANTES DE L'HISTOIRE : LE DÉBARQUEMENT EN NORMANDIE. CETTE ACTION MARQUANTE A ÉTÉ UN TOURNANT MAJEUR ET A JOUÉ UN RÔLE CRUCIAL DANS LA LIBÉRATION DE LA FRANCE OCCUPÉE.

Bièvres comme tant de communes françaises sera occupée par les Allemands et a connu des bombardements dont celui du 14 juillet 1943. La Kommandanture était située au pavillon Silvy. De nombreuses propriétés ont été occupées par les Allemands comme le Château de La Martinière, le Château des Mathurins, le Château de Montéclin, le Château du Bois du Rocher ou encore le Manoir de Bel Air de Mademoiselle de la Vallière qui avait été aménagé pour recevoir le Maréchal Goering. Le Château de La Martinière et le Château de Montéclin furent également occupés par les Américains après la libération.

La libération par les Alliés et les Forces françaises libres, commandées par le général Jean de Lattre de Tassigny et le général Leclerc, eut lieu de juin 1944 à mai 1945.

Dans leur course effrénée vers la capitale allemande, l'armée américaine choisit délibérément de contourner Paris. Dans sa logique de mettre fin le plus rapidement possible à cette guerre, l'état-major américain pensait

Autour de Léon Mignotte, Maire de Bièvres ①, Monsieur Barberousse ② et Monsieur Tellier (élu et Capitaine des pompiers de Bièvres) ③



que la libération de la capitale française n'était pas un objectif majeur. Cette mission aurait pu les ralentir dans leur avancée vers les frontières allemandes.

Ainsi, le général Bradley se charge de libérer le nord de la région parisienne, tandis que la partie sud revient au général George Patton. C'est à ce dernier que l'on doit la libération de notre département. Officiellement, les troupes américaines vont entrer dans le département essonnien (appelé à l'époque Seine-et-Oise) le 21 août 1944. « Officiellement », car en réalité, le général Patton avait fait envoyer des troupes de reconnaissance dès le 15 août. « Dès le 15 août, les unités allemandes cantonnées autour de Versailles commencent leurs mouvements de repli. Les explosions se succèdent jusqu'au 24 août, des dépôts de matériels sont détruits notamment à Bièvres et à Jouy-en-Josas. Le 25 août, les premiers éléments de l'armée Leclerc entrent à Versailles. » Rapport du Chef d'escadron Martin Morice.

Après la libération de l'Essonne, les forces alliées ont poursuivi leur avancée vers Paris. Le 25 août 1944, après des combats intenses et le soulèvement de la résistance, les troupes alliées sont entrées dans la capitale, mettant fin à plus de



De gauche à droite : Yvette Bruneau ①, Jeannot Devès ②, Marcelle Bruneau ③, Mauricette De Santi ④, Liliane Batifort ⑤, Robert Leclère ⑥, Colette Leclère ⑦

quatre ans d'occupation. Ce sont les troupes américaines qui ont libéré Bièvres. À cette époque, c'est Léon Mignotte qui est Maire de Bièvres (Maire de 1931 à 1948).

Entre 1939 et 1945, la population de Bièvres est passée de 1789 à 1370 habitants.

Comme dans beaucoup de communes, Bièvres instaura le Comité local de libération. Les Comités départementaux de Libération sont créés à l'initiative du Conseil national de la Résistance. Il s'appuie alors sur des comités locaux pour assurer l'administration civile en attendant la libération du département et le rétablissement des institutions locales et départementales.



Devant la Grange aux Fraises

Cette page a été réalisée avec l'aide des Archives Vivantes de Bièvres, que nous remercions. Merci à Monsieur et Madame Petitjean qui ont partagé leurs photos.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

EN 2025, FÊTONS LES 100 ANS DE LA FÊTE DES FRAISES

La première Fête des Fraises a eu lieu à Bièvres le 21 juin 1925 sous la forme d'une exposition agricole et horticoles.

Organisée par le Comité des Fêtes et son Président Léon Mignotte, cette exposition devait permettre la reconnaissance et la mise en valeur de la production fraisière de la vallée, et la promotion de Bièvres et de la vallée.

Il existait à cette époque dans la vallée de nombreux fraisiéristes et le principal attrait économique de cette fête était l'exposition et le concours. Horticulteurs et jardiniers des maisons bourgeoises de la région, constructeurs de machines agricoles étaient présents avec leurs produits : plantes, fleurs, engins... Ce rassemblement champêtre était suivi par le défilé de la Reine des Fraises escortée de nombreux chars et fanfares puis d'une fête foraine et d'un bal. Cet événement perdure jusqu'en 1938. Interrompues pendant la seconde guerre mondiale, les festivités reprennent en 1948. La Fête a évolué en-

suite jusqu'à devenir telle que nous connaissons maintenant.

Nous fêtons donc les 21 et 22 juin 2025 les 100 ans de cette fête traditionnelle de Bièvres. Bloquez dès maintenant votre week-end !

Ce sera l'occasion d'une grande fête avec plusieurs grands rendez-vous parmi lesquels :

- la 2^e édition de la **course de caisses à savon** ;
- une **grande parade sur le thème « Rétrospective des 100 ans »** en présence des anciennes reines et dauphines ;
- une grande **soirée dansante** ;
- et un **grand nombre de surprises** tout au long du week-end.

Pour préparer l'événement, le **Syndicat d'Initiative et Comité des Fêtes** invite les Biévrois, les associations et associa-



tions de quartier et les commerçants à se mobiliser dès à présent pour participer à chacun des rendez-vous du week-end et notamment à la course de caisses à savon et à la parade.

Toutes vos idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à joindre le SICF.

01 69 85 33 93 - sicf@wanadoo.fr



Si vous possédez des photos de la Fête des Fraises (et de la culture des fraises à Bièvres) entre les années 1925 et 2000, partagez-les avec nous. Adressez vos fichiers à la Mairie à l'attention du service communication ou par mail à contact@bievres.fr

SOLIDARITÉ

Avant l'arrivée de l'hiver, des Biévrois solidaires poursuivent leur campagne d'aide à l'Ukraine en envoyant des couvertures et des vêtements chauds aux populations touchées par la guerre, ainsi que des médicaments, du matériel médical et chirurgical aux hôpitaux ukrainiens en grand besoin.

Vous pouvez également vous associer à cette action caritative, en envoyant une participation sous forme de chèque à l'ordre de l'Association « L'Abeille » (Association Biévroise pour les Echanges Internationaux) à l'adresse "Mairie de Bièvres".

Venez nombreux rendre visite au stand « En faveur de l'Ukraine » qui se tiendra sur le marché de Noël de Bièvres, les 14 et 15 décembre !

☎ 06 14 25 53 55 - abeille91570@gmail.com

COURS DE LANGUES

L'Abeille vous informe qu'il reste des places pour les cours de langues :

- **cours d'italien pour adultes, niveau débutant** : le jeudi de 19h à 20h30
- **ateliers d'anglais pour CM1-CM2** : le mardi de 16h30 à 18h.

L'Abeille envisage également de proposer un cours/des séances de discussion en anglais pour adultes s'il y a assez de participants.

☎ 06 81 09 79 21 - abeille91570@gmail.com



Réception des médicaments par une équipe médicale ukrainienne



ABEILLE

Association Biévroise d'Echanges Internationaux pour les Loisirs, les Langues et l'Epanouissement



ET SI VOUS OSIEZ LE THÉÂTRE !

Il est encore temps de rejoindre la nouvelle section théâtre adultes de L'ELSB avec Clarisse tous les mercredis de 20h à 22h.

www.elsb.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE DE BIÈVRES : PROJET "BANDA".

La musique festive vous tente ? Vous jouez d'un instrument à vent ?

Contactez Jean-Philippe au 06 89 59 81 75

EN BREF...

■ ENTREPRENDRE À BIÈVRES

UNA&CO, PET SITTING À BIÈVRES

Pet sitter diplômée et assurée (ACAGED), Lyna Adesir propose des balades, des visites à domicile, de la garde chez elle et du transport pour vos compagnons (vétérinaire, toiletteur). Après un mois de formation avec Christine de chez "Cabot's Services", elle est prête à chouchouter vos loulous avec soin et attention. Contactez Lyna pour des services sur-mesure adaptés à leurs besoins et à votre emploi du temps !



Adesir Lyna - 06 13 95 12 45

SEVEN CAFÉ

Laura et Eva, biévroises depuis toujours, se sont installées au 7 rue de Paris en remplacement du restaurant Le Garden. Après des études dans le domaine de la petite enfance et le domaine économique et social, Laura et Eva ont finalement suivi le chemin de la restauration, milieu dans lequel elles ont grandi et appris auprès de leurs parents restaurateurs (installés à Bièvres à la même adresse avant de s'installer au Christ de Saclay). Elles vous accueillent dans une ambiance familiale et chaleureuse du lundi au jeudi de 7h à 19h30 et du vendredi au samedi de 7h à 23h avec une cuisine française et traditionnelle, une carte brasserie pour le déjeuner et une carte restaurant le soir avec des plats faits maison.

7 rue de Paris - 01 69 41 25 07

Instagram : seven_cafebv



SHIRAZ SUN

Mi-novembre, Marjan Hajimorad, traiteur, vous accueille dans sa boutique au 17 rue de Paris et vous propose des plats iranien et libanais à emporter, chauds et froids, de l'épicerie fine. La boutique est ouverte du mardi au dimanche midi.

17 rue de Paris - 06 64 31 64 07



MOOVE STUDIO



Un nouvel espace dédié à la forme à Bièvres.

Situé en face de la gare, Moove Studio est le lieu parfait pour vous ressourcer, prendre soin de vous et découvrir des disciplines comme le pilates, le yoga ou encore des entraînements Full body, le tout dans un cadre convivial et professionnel avec des coachs certifiés.

Moove Studio - 6 avenue de la Gare - 06 17 62 71 98



■ PRATIQUE

UN DÉFI POUR TOUS LES ÂGES

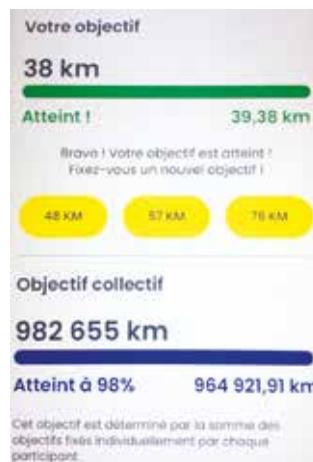
Arlette est biévroise et aura bientôt 90 ans. Elle a participé à la Marche de la Jonquille connectée.

Cette marche organisée par l'association « Une jonquille contre le cancer » a pour objectif de parcourir un maximum de kilomètres, en marchant ou en courant. Pour chaque kilomètre parcouru, 1 € est reversé à l'Institut Curie.

Arlette a parcouru 38 km ! Cela montre le courage, la détermination et le tonus de certains Biévrois y compris parmi les plus âgés.

Si vous souhaitez vous lancer dans ce défi en 2025 et participer, quel que soit votre âge, renseignez-vous sur le site :

<https://unejonquillecontrecancer.fr/evenements/course-de-la-jonquille-contre-le-cancer>



FAIRE DE L'EXERCICE À TOUT ÂGE...

Si vous souhaitez faire de l'exercice, n'hésitez pas à vous renseigner sur le **dispositif Prescri'Forme** qui s'adresse à un public voulant maintenir ou améliorer ses capacités physiques. L'Établissement de Santé La Martinière de Saclay est un centre de référence Prescri'Forme et propose de l'activité physique adaptée. **Les séances peuvent avoir lieu au centre La Martinière ou à la Maison Récamier**, que la Commune met à disposition pour des séances à Bièvres. Renseignez-vous auprès de votre médecin généraliste ou spécialiste.

✚ d'infos : 07 64 39 16 17
ou 01 69 33 67 67

FOOD TRUCK « LE BLÉ NOIR »

Un nouveau food truck sera présent à Bièvres les vendredis de 19h à 21h. Chaque semaine, Rahma et Lionel vous proposeront crêpes et galettes fraîchement préparées à déguster.

Pour consulter le menu :
www.leblenoirfoodtruck.fr

Pour toute commande,
appelez au 07 67 26 70 92



JEAN A FÊTÉ SES CENT ANS LE 17 OCTOBRE DERNIER

Bièvres peut s'enorgueillir d'avoir « son » centenaire. Ce déterminant possessif ne trahit pas une fierté mal venue, mais marque l'affection bien particulière que nous portons à celles et ceux qui ont traversé un siècle et qui appartiennent à l'histoire du lieu où ils ont passé une grande partie de leur vie. Beaucoup d'entre nous connaissent Jean puisqu'il réside à Bièvres depuis 1980. A 100 ans, il est encore un infatigable marcheur qui continue de faire ses courses à pied dans nos commerces de Bièvres. Nous avons le plaisir de le retrouver pour les activités avec les anciens de la commune et notamment pendant la Semaine bleue. Il continue à prendre soin de lui et à son apparence pour la plus grande satisfaction de ses trois enfants, de ses huit petits-enfants et de ses dix-neuf arrière-petits-enfants. **Au nom de tous les Biévrois, nous souhaitons à Jean un heureux anniversaire.**



CARNET

Madame le Maire et le Conseil municipal souhaitent la bienvenue à :

- Daphné Sgarbozza - 8 août 2024
- Jiann Lee Legrand - 14 août 2024
- Ijtinab Jacolas-Ciette - 22 août 2024
- Agathe Caverne - 14 septembre 2024
- Emma Kheddache - 16 septembre 2024

Félicitations pour leur union à :

- Bliss Muwata Ilanda et Clovis Bule Mbo - 14 septembre 2024
- Adeline Sclafert et Maxence Ogier - 21 septembre 2024
- Mélanie Berquin et Anthony Guillou - 21 septembre 2024
- Nicoleta Zugrav et Stiven Bordei - 12 octobre 2024
- Nolwenn Huet et Luciano Legros - 18 octobre 2024

Sincères condoléances aux familles de :

- Rolande Hasser épouse Ruquet - 19 août 2024
- Jean-Claude Tavernier - 23 août 2024
- Michelle Pascart - 24 août 2024
- Dominique Gimon - 6 septembre 2024
- Joëlle Olivo - 10 septembre 2024
- Brigitte Thomas veuve Zammit - 11 septembre 2024
- Jean Moreau - 11 septembre 2024
- Francine Atry - 12 septembre 2024
- Jérôme Lefauconnier - 4 octobre 2024
- Geneviève Chélin - 9 octobre 2024

En application de la loi qui régit le respect de la vie privée, nous ne publions que l'état-civil (naissances et mariages) des personnes l'ayant expressément autorisé.

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS SIMPLIFIE LES TARIFS DES TRANSPORTS : CE QUI CHANGE EN 2025

Actuellement, voyager en Île-de-France en tant que voyageur occasionnel peut vite devenir complexe. Avec plus de 50 000 options tarifaires, difficile de s'y retrouver !

Habitants de Paris ou de sa grande couronne, tout le monde paiera désormais le même prix pour les transports. Ce projet s'inspire du Passe Navigo unique, déjà en place pour les abonnés. Le 2 janvier 2025, deux tickets seront proposés et remplaceront tous les autres.

- **Vous prenez le train, le RER ou le métro ?**
Un trajet vous coûtera **2,50 €** quelle que soit votre destination.
- **Vous prenez le bus ou le tramway ?** Votre trajet sera facturé **2 €** quelle que soit votre destination.
- **Extension du Passe Liberté+ à toute l'Île-de-France**
> le ticket métro / train / RER coûtera 1,99 €
> le ticket Bus / tram sera à 1,60 € > correspondances offertes.



PARTICIPEZ À UNE ÉTUDE DU DÉVELOPPEMENT COGNITIF DE L'ENFANT

L'équipe de Neurokidslab effectue des recherches sur le développement des fonctions cognitives de l'enfant à Neurospin, sur le plateau de Saclay.

Ils s'intéressent au développement cognitif de l'enfant, de la naissance à l'entrée dans l'adolescence. Et tout particulièrement à des questions telles que : comment les enfants apprennent à parler ? A lire ? A compter ? Comment leur mémoire se développe ? Comment des troubles comme la dyslexie impactent leur apprentissage ? Et encore bien d'autres questions non résolues !

L'avancement de leurs recherches dépend des enfants participants.

- ➕ Pour participer, contactez Neurokidslab :
06 63 33 87 36 - neurokidslab@cea.fr
www.moncerveaualecole.com

POUR EUX,
LE PLUS BEAU CADEAU
DE NOËL **c'est VOUS !**

Faire nos achats
de Noël à Bièvres,
c'est **soutenir
nos commerçants !**

 Vos Commerces Biévrois



COMMUNE DE
BIÈVRES